

Tamiers le 30 juillet

FBC-537-4

M. Montieu



Blessé par une opinion aussi
nettement exprimée ! Jamais de
la vie ! — D'autant moins
d'ailleurs, qu'il y a près d'un
an, en servant à M. Tous les
mêmes hypothèses — risquées, je
l'avoue — je faisais la remarque
suivante, presque dans les mêmes
termes que vous-même : « La
moindre plaque de ^{bronze} étamé
ferait certainement bien mieux
notre affaire »

Et c'est pourquoi nous nous
sommes mis à l'œuvre pour
~~trouver~~ ^{découvrir} des documents plus solides
, aussi avons-nous trouvé deux
autres plaques, comme je vous le
disais dans le même cimetière
qui avait été découvert. Il y a
— 25 ans par le plus grand des
hasards.

Je n'ai pas d'autres photographies
que celles que je vous ai
communiquées, aussi désirerais-je
les conserver — Je ferai mieux —
Je vous apporterai en même
temps que les crânes les deux
agrafes et le sabre — J'ai
demandé à mon beau-père
d'en faire don au musée
P. Raymond — Il y consent —

Vous pourrez donc,
M. Montieu, faire faire toutes
les photographies que vous
désirez, dès que le musée
en sera propriétaire, et publier
aussi ces photographies dans
le bulletin de la Société arché-
ologique de Coucouze, si bon
vous semble.

Je vous préviendrai de
ma visite du 1^{er} au 12 août
prochain — Le moins de

Circonstance de force majeure
Je vous prie d'agréer,
Monsieur, l'assurance
de ma considération
distinguée

K. Paucel



Capitaine au 9^e

Tanniers

Arrege.